

IAMGOLD ANNONCE SES RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES D'EXPLOITATION DE 2024 ET SES PRÉVISIONS POUR 2025

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 14 janvier 2025 – IAMGOLD Corporation (TSX : IMG, NYSE : IAG) (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce les résultats d'exploitation du quatrième trimestre et de l'exercice complet de 2024 ainsi que les prévisions de production et de coûts pour ses actifs en 2025.

Faits saillants de 2024

- **La production d'or attribuable de 2024 s'est établie à 667 000 onces**, atteignant le milieu de la fourchette des prévisions de la Société pour 2024, qui a été revue à la hausse au milieu de l'exercice. Essakane et Westwood ont chacune atteint le haut de leur fourchette de production estimée.
- **Les coûts décaissés et les coûts de maintien tout inclus (« CMTI »), respectivement, d'Essakane et de Westwood devraient se situer au bas** de la fourchette des prévisions de 2024, soit entre 1 175 \$ et 1 275 \$ par once vendue et entre 1 700 \$ et 1 825 \$ par once vendue. Les prévisions ont été revues à la baisse au milieu de l'exercice compte tenu des excellents résultats de production obtenus aux deux actifs au premier semestre de 2024.
- Des produits records sont attendus en raison de ventes d'or de l'exercice s'élevant à 654 000 onces sur une base attribuable et à un prix moyen réalisé de l'or d'environ 2 326 \$ par once.
- IAMGOLD publiera ses résultats de fin d'exercice le 20 février 2025, après la clôture des marchés.

Intensification des activités à Côté Gold

- **La mine Côté Gold a produit 199 000 onces** (124 000 onces attribuables à IAMGOLD) durant les neuf premiers mois (plus un jour) d'exploitation, dans le contexte de l'intensification des activités à l'usine suivant le début de la production le 31 mars 2024. Au quatrième trimestre de 2024, Côté Gold a produit 96 000 onces (62 000 onces attribuables) et a atteint une production mensuelle de 37 000 onces en novembre et en décembre.
- Grâce à l'intensification, les activités progressent vers la cible de la capacité nominale de 36 000 tonnes par jour (« tpj ») à un niveau constant au quatrième trimestre de 2025.
 - En décembre, l'usine fonctionnait à 87 % de sa capacité pendant une période de deux semaines, avant un arrêt non planifié causé par la déchirure de la courroie d'un convoyeur associée à l'usure due à l'intensification des activités. Pendant qu'elle était opérationnelle durant le mois, l'usine a atteint une moyenne de 1 593 tonnes par heure, soit 106 % de la capacité nominale.
- En 2025, la production de Côté Gold devrait atteindre environ le double de celle de 2024.

Perspectives de 2025

- **La production aurifère attribuable devrait se situer entre 735 000 et 820 000 onces**, occasionnée par l'intensification des activités à Côté Gold pour atteindre la capacité nominale au courant de l'exercice, également soutenue par les excellents niveaux de production réalisés à Essakane et à Westwood.
- **Les coûts décaissés devraient se situer entre 1 200 \$ et 1 350 \$ par once vendue et les CMTI, entre 1 625 \$ et 1 800 \$ par once vendue.** Les coûts devraient être inférieurs durant le second semestre de l'exercice, à mesure que Côté Gold progresse vers la capacité nominale.

« À la fin de 2024, la production attribuable totale d'IAMGOLD atteignait 667 000 onces d'or, soit une augmentation de 43 % par rapport à l'exercice précédent, grâce au début de production de Côté Gold, qui a réalisé l'une des plus rapides intensifications des activités vers la production commerciale au Canada pour une mine d'or à ciel ouvert à grande échelle », a déclaré Renaud Adams, président et chef de la direction d'IAMGOLD. « Les résultats de production étaient conformes à nos prévisions revues à la hausse grâce à une année exceptionnelle à Essakane, à l'excellence de l'équipe de Westwood qui a réalisé une production record, transformant ainsi le site en une mine souterraine rentable et fière, et aux exploits remarquables de Côté Gold, bien placée pour briller en 2025. »

« Je tiens à féliciter l'équipe de son engagement et de son dévouement dans le cadre de l'intensification des activités de Côté Gold en toute sécurité. Depuis sa première coulée d'or, le débit et la production aurifère de la mine augmentent systématiquement d'un trimestre à l'autre. Au début de 2024, nous avons fixé comme objectifs de commencer la production en mars, d'atteindre la production commerciale au troisième trimestre et de parvenir à un débit de 90 % à la fin de l'exercice. Nous avons pu réaliser les deux premiers objectifs, qui constituent des réalisations monumentales, mais nous n'avons pas pu maintenir un débit de 90 % à Côté Gold en décembre en raison de difficultés liées à l'intensification des activités, qui ont exigé un arrêt afin de mettre en œuvre des solutions. Nous avons connu et continuons de connaître de multiples journées où l'usine fonctionne à un niveau supérieur à sa capacité nominale, alors nos efforts demeurent axés sur la stabilité et la constance opérationnelle. Grâce aux améliorations continues à Côté Gold, nous sommes persuadés que la mine est en mesure de potentiellement doubler sa production aurifère en 2025, conformément à nos prévisions. »

« En ce qui concerne l'avenir, IAMGOLD est en bonne position pour obtenir de très bons résultats en 2025, puisqu'elle se rapproche rapidement de son but de devenir un producteur d'or moderne de premier plan basé au Canada et qu'elle renforce sa situation financière grâce à des actifs bien placés pour générer une valeur importante pour nos parties prenantes et nos partenaires. À Côté Gold, outre nos efforts pour stabiliser les activités et atteindre la capacité nominale au quatrième trimestre, nous continuerons d'apporter des améliorations aux activités d'extraction minière et de traitement et d'évaluer des options potentielles pour que le plan minier englobe l'ensemble de la base de ressources estimées des zones Côté Gold et Gosselin (qui représentent ensemble plus de 16,5 millions d'onces de ressources mesurées et indiquées et 4,2 millions d'onces de ressources présumées) afin de permettre à Côté Gold de se tailler une place parmi les plus grandes mines d'or du Canada pour bien des années. »

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE 2024

En 2024, IAMGOLD a atteint une production aurifère attribuable de 667 000 onces, conformément à sa fourchette de prévisions entre 625 000 et 715 000 onces, qui a été revue à la hausse au milieu de l'exercice. Les ventes d'or de l'exercice s'élevaient à 654 000 onces sur une base attribuable et à un prix moyen réalisé de l'or d'environ 2 326 \$ par once (comprenant l'incidence des accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or). Les ventes d'or au quatrième trimestre s'élevaient à 177 000 onces sur une base attribuable et à un prix moyen réalisé de l'or d'environ 2 509 \$ par once (comprenant l'incidence des accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or).

Côté Gold

La production d'or annuelle attribuable à Côté Gold était de 124 000 onces (199 000 onces sur une base de 100 %) durant les neuf premiers mois (plus un jour) d'exploitation. L'usine a réalisé la première coulée d'or le 31 mars 2024, a atteint la production commerciale le 1^{er} août 2024 et a effectué un arrêt complet de l'usine en septembre pour mettre en œuvre des améliorations clés afin de stabiliser le circuit de concassage et de gérer des zones à forte usure.

Au quatrième trimestre de 2024, Côté Gold a produit 62 000 onces (96 000 onces sur une base de 100 %). L'intensification des activités a bien progressé durant le trimestre : l'usine a franchi de nombreuses étapes importantes vers la cible d'atteindre la capacité nominale de 36 000 t/j à un niveau constant au quatrième trimestre

de 2025. Durant le dernier trimestre, l'usine a traité 2,4 millions de tonnes, soit une hausse de 49 % par rapport au trimestre antérieur. En décembre, l'usine a fonctionné en moyenne à 87 % de sa capacité nominale durant une période de deux semaines, avant un arrêt non planifié causé par la déchirure de la courroie d'un convoyeur associée à l'usure normale durant l'intensification des activités. Les courroies ont été réparées et devraient être remplacées par un modèle de conception modifiée au début du premier trimestre. Au même moment, des optimisations feront l'objet de tests systématiques et d'un déploiement itératif. Pendant qu'elle était opérationnelle en décembre, l'usine a atteint une moyenne de 1 593 tonnes par heure, soit 106 % de la capacité nominale, et un débit quotidien record de 42 635 tonnes. En novembre et en décembre, Côté Gold a produit 37 000 onces (100 %) par mois.

Trimestre terminé le 31 déc. 2024		Côté Gold	Westwood	Essakane	Consolidé	
					4 ^e t. 2024	3 ^e t. 2024
Or produit, attribuable¹	Milliers d'onces	62	35	80	177	173
Matière extraite	Milliers de tonnes	10 847	381	12 374		
Stériles extraits	Milliers de tonnes	7 210	-	10 204		
Minerai extrait	Milliers de tonnes	3 637	381	2 170		
Alimentation à l'usine	Milliers de tonnes	2 433	267	2 948		
Teneur d'alimentation à l'usine	g/t	1,34	4,34	1,07		
Récupération d'or	%	91 %	93 %	87 %		
Exercice complet 2024		Côté Gold	Westwood	Essakane	Consolidé	
					2024	2023
Or produit, attribuable¹	Milliers d'onces	124	134	409	667	465
Prévisions de 2024	Milliers d'onces	130 à 175	115 à 130	380 à 410	625 à 715	
Matière extraite	Milliers de tonnes	39 336	1 016	46 924		
Stériles extraits	Milliers de tonnes	28 487	-	37 210		
Minerai extrait	Milliers de tonnes	10 849	1 016	9 714		
Alimentation à l'usine	Milliers de tonnes	4 948	1 107	12 087		
Teneur d'alimentation à l'usine	g/t	1,37	4,04	1,33		
Récupération d'or	%	92 %	93 %	88 %		

Notes : Les totaux peuvent accuser des écarts en raison de l'arrondissement.

1. Les onces attribuables tiennent compte des participations d'IAMGOLD : Côté Gold (moyenne pondérée pour tenir compte du rachat de la participation de 9,7 % le 30 novembre 2024, rétablissant la participation d'IAMGOLD à 70 %) ; Essakane (90 %) ; Westwood (100 %).

Les activités d'extraction minière au quatrième trimestre de 2024 ont totalisé 10,8 millions de tonnes, soit une hausse par rapport à celles du trimestre précédent. Les tonnes de minerai extrait ont augmenté pour atteindre 3,6 millions de tonnes durant cette période, et le taux de découverte a diminué à 2,0 : 1 (stériles : minerai). La teneur moyenne du minerai extrait s'élevait à 1,07 g/t, soit une teneur conforme au plan minier. Au cours du

quatrième trimestre, 3 camions de transport autonomes CAT 793 supplémentaires ont été mis en service, portant le total à 21. En décembre, les activités d'extraction minière ont démontré une capacité d'extraction à des taux soutenables de 150 000 tpj pendant une période d'une semaine.

Complexe Westwood

La production d'or annuelle de Westwood a atteint 134 000 onces, soit une production dépassant la limite supérieure de la fourchette des prévisions révisées établies entre 115 000 et 130 000 onces et en hausse de 40 % par rapport à l'exercice précédent. Au quatrième trimestre, la mine a produit 35 000 onces, grâce à de meilleures teneurs à l'usine causée par une teneur accrue et une plus grande proportion de l'alimentation provenant de la mine souterraine. Les activités d'extraction minière souterraine ont atteint une moyenne effective de 1 065 tpj, produisant 98 000 tonnes au cours du trimestre, soit un volume record provenant de la mine souterraine depuis son redémarrage, à une teneur à l'usine moyenne de 9,65 g/t Au provenant de la mine souterraine.

Essakane

La production d'or annuelle attribuable à Essakane a atteint 409 000 onces (454 000 onces sur une base de 100 %), soit dans le haut de la fourchette des prévisions mises à jour comprises entre 380 000 et 410 000 onces, grâce à l'excellente production de la mine au premier semestre. Au quatrième trimestre, la production attribuable atteignant 80 000 onces, en raison de la baisse de la teneur moyenne à l'usine à 1,07 g/t, conformément au plan minier et aux prévisions, puisque du minerai d'empilements de basses teneurs est venu combler l'alimentation à l'usine et puisque les activités d'extraction minière durant le trimestre continuaient de prioriser les séquences de découverte pour soutenir le plan de production de 2025. En décembre, Essakane a effectué un arrêt annuel de l'usine à des fins d'entretien et de remplacement du blindage, ce qui place la mine dans une bonne position pour 2025.

Coûts décaissés et CMTI

Les coûts décaissés et les CMTI, respectivement, pour Essakane et Westwood devraient se situer au bas de la fourchette des prévisions révisées de 2024, soit entre 1 175 \$ et 1 275 \$ par once vendue et entre 1 700 \$ et 1 825 \$ par once vendue. Ces fourchettes de prévisions ont été revues à la baisse au milieu de l'exercice compte tenu des excellents résultats obtenus aux deux actifs au premier semestre de 2024.

PERSPECTIVES D'EXPLOITATION POUR 2025

Les prévisions opérationnelles d'IAMGOLD de 2025 sont établies comme suit :

Prévisions opérationnelles <i>(attribuables à IAMGOLD, sauf indication contraire)</i>		Consolidé	Côté Gold	Westwood	Essakane
Production d'or – 100 %	<i>Milliers d'onces</i>	885 à 980	360 à 400	125 à 140	400 à 440
Participation	<i>%</i>		70 %	100 %	90 %
Production d'or – attribuable à IAMGOLD^{1,2}	<i>Milliers d'onces</i>	735 à 820	250 à 280	125 à 140	360 à 400
Coûts décaissés ³	<i>\$/once</i>	1 200 à 1 350	950 à 1 100	1 175 à 1 325	1 400 à 1 550
CMTI ³	<i>\$/once</i>	1 625 à 1 800	1 350 à 1 500	1 675 à 1 825	1 675 à 1 825
Coûts en immobilisations de maintien ^{2,3,4} ± 5 %	<i>M\$</i>	290 \$	110 \$	70 \$	110 \$
Capital d'expansion ^{2,3,4} ± 5 %	<i>M\$</i>	20 \$	15 \$	-	5 \$

Notes : Les totaux peuvent accuser des écarts en raison de l'arrondissement. Les prévisions pour 2025 sont établies selon les hypothèses suivantes pour l'exercice complet : un prix moyen réalisé de l'or de 2 500 \$ l'once, un taux de change \$ US / \$ CA de 1,35, un taux de change de € / \$ US de 1,11 et un prix moyen du pétrole brut de 75 \$ le baril et un prix du WTI de 70 \$ le baril.

1. Les onces attribuables tiennent compte des participations d'IAMGOLD : Essakane (90 %) ; Côté Gold (70 %) ; Westwood (100 %).

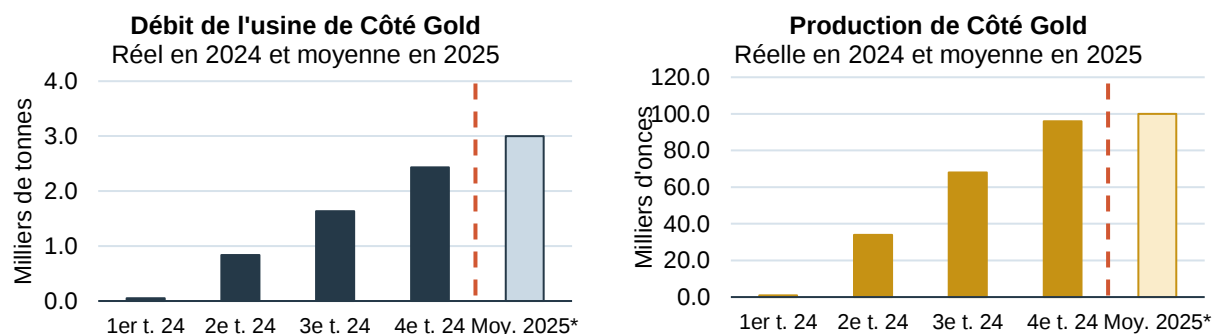
2. Les quantités et montants sont attribuables à IAMGOLD.

3. Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Se reporter à la section des « Mesures de rendement financier hors PCGR » du rapport de gestion du 30 septembre 2024 de la Société pour obtenir davantage d'information. Se reporter également aux mises en garde du présent communiqué de presse.

4. Le tableau des perspectives de prospection comprend également 11 millions \$ en coûts d'actifs de prospection et d'évaluation incorporés.

Côté Gold

La production attribuable à Côté Gold devrait se situer entre 250 000 et 280 000 onces en 2025 (360 000 à 400 000 onces sur une base de 100 %). À Côté Gold, les efforts se concentrent sur l'atteinte de la capacité nominale de l'usine de 36 000 tpj d'ici le quatrième trimestre de l'exercice, tout en stabilisant les activités d'exploitation en mettant en place et en améliorant des procédures opérationnelles et d'entretien. Les activités d'extraction minière dans la fosse à ciel ouvert devraient être relativement stables durant l'exercice, atteignant une moyenne d'environ 12 millions de tonnes par trimestre, et le taux de découverte devrait diminuer au fil de l'exercice à mesure que le minerai extrait augmente. Le débit de l'usine devrait totaliser environ 12 millions de tonnes en 2025. Le débit du traitement devrait augmenter et se rapprocher de la capacité nominale d'un trimestre à l'autre, en particulier au deuxième trimestre après l'hiver et au quatrième trimestre, où un concasseur secondaire supplémentaire sera installé. Les teneurs à l'usine devraient atteindre une moyenne d'environ 1,1 à 1,2 g/t Au, à mesure que les activités d'extraction minière et d'empilement s'ajustent dans le cadre d'un plan minier plus efficace afin d'améliorer le rendement des activités d'extraction à ciel ouvert et de réduire la remanutention du minerai empilé. La production d'or devrait être à son plus bas au premier trimestre de l'exercice et s'accroître séquentiellement à mesure que le débit de l'usine augmente au courant de l'exercice.



*Note : Les moyennes de 2025 pour le débit et la production sont basées sur le haut de la fourchette des prévisions de 2025, divisé par 4.

Figure 1 – Débit de l'usine de Côté Gold en 2024 comparativement à la moyenne trimestrielle attendue en 2025

Les coûts décaissés de Côté Gold devraient se situer entre 950 \$ et 1 100 \$ par once vendue et les CMTI, entre 1 350 \$ et 1 500 \$ par once vendue. Les prévisions des coûts décaissés reflètent les coûts engagés durant la première année d'exploitation, y compris les coûts accrus d'entretien, de soutien par des entrepreneurs et de consultation en amélioration continue. Les coûts devraient être inférieurs durant le second semestre, alors que des améliorations ciblées seront mises en œuvre et que la production sera en hausse.

Les prévisions des coûts en immobilisations de maintien ($\pm 5\%$) pour Côté Gold attribuables à IAMGOLD sont d'environ 110 millions \$ et demeurent supérieures à la moyenne sur la durée de vie de la mine ; la mine progresse dans la construction de l'empreinte totale de la digue à résidus miniers et des projets de terrassement liés et engage des frais de découverte incorporés d'environ 20 millions \$ (28 millions \$ sur une base de 100 %) afin d'achever l'année finale de l'agrandissement de la fosse initiale. Les coûts attribuables en immobilisation d'expansion de 15 millions \$ sont principalement associés à l'installation planifiée du concasseur secondaire supplémentaire au quatrième trimestre de 2025.

Complexe Westwood

La production de Westwood devrait se situer entre 125 000 et 140 000 onces en 2025, alors que les activités d'extraction minière font progresser l'accroissement des activités souterraines vers une production stable de 1 000 tpj, ciblant plusieurs zones minières actives tout en s'efforçant de maintenir des teneurs relativement élevées et de réduire au minimum la dilution. Il est actuellement prévu que les activités dans la fosse à ciel ouvert de Grand

Duc se terminent au quatrième trimestre de 2025, mais le minerai empilé servira à alimenter l'usine jusqu'à la fin de 2026. Il existe des options potentielles pour agrandir la fosse, qui seront étudiées au courant de l'exercice.

Les coûts décaissés de Westwood devraient se situer entre 1 175 \$ et 1 325 \$ par once vendue et les CMTI, entre 1 675 \$ et 1 825 \$ par once vendue. Les coûts unitaires devraient diminuer par rapport aux niveaux de 2024, conformément aux niveaux supérieurs de production.

Les prévisions des coûts en immobilisations sont de 70 millions \$ ($\pm 5\%$) et consistent principalement en du développement souterrain pour soutenir le plan minier, le renouvellement continu du parc d'équipement mobile et fixe ainsi que certains projets d'intégrité des actifs à l'usine de Westwood.

Essakane

La production attribuable d'Essakane devrait se situer entre 360 000 et 400 000 onces. Les activités d'extraction minière devraient achever l'extraction dans la phase 5 durant le premier semestre, et l'essentiel de la matière extraite proviendra des phases 6 et 7. Puisque l'extraction minière se déroulera dans les zones principales des phases 6 et 7, la découverte devrait être relativement inférieure en 2025. L'usine devrait fonctionner à sa capacité nominale et la teneur à l'usine devrait se comparer avantageusement au plan minier long terme actuel du rapport technique 43-101 de décembre 2023.

Les coûts décaissés d'Essakane devraient se situer entre 1 400 \$ et 1 550 \$ par once vendue et les CMTI, entre 1 675 \$ et 1 825 \$ par once vendue. Les prévisions des coûts de 2025 sont supérieures aux fourchettes de 2024 en raison d'une baisse de la teneur du minerai usiné, d'une diminution des frais de découverte incorporés, réduisant la quantité des coûts incorporés, ce qui les classe dans les coûts décaissés, et d'une hausse des dépenses locales, y compris les dépenses en sûreté régionale, un accroissement des programmes communautaires, des frais de permis et des taxes.

Les prévisions des coûts en immobilisations sont d'environ 115 millions \$ ($\pm 5\%$), y compris approximativement 40 millions \$ en frais de découverte incorporés pour progresser dans les phases 6 et 7, ainsi que le remplacement en cours d'équipement minier pour améliorer l'efficacité et les coûts d'entretien à Essakane.

Exploration

Les coûts d'exploration pour 2025 devraient s'élever à environ 38 millions \$ attribuables à IAMGOLD, dont la majorité sera imputée aux charges. Les plus importants coûts d'exploration seront à Côté Gold (environ 13 millions \$ attribuables à IAMGOLD), à Essakane (environ 7 millions \$) et à Nelligan/Monster Lake (environ 6 millions \$).

Perspectives d'exploration pour 2025

Millions \$	Incorporés ¹	Dépensés	Total
Projets de prospection primaire	-	25	25
Projets de prospection à proximité des mines	11	2	13
Total	11	27	38

1. Les prévisions de l'exercice complet de 2025 des dépenses d'exploration incorporées ont également été intégrées aux prévisions des coûts en immobilisations.

Le plan d'exploration de 2025 de Côté Gold comprend la poursuite du programme de forage au diamant en cours visant la conversion de ressources minérales présumées en ressources indiquées dans la zone Gosselin, des tests de l'espace entre les zones Gosselin et Côté Gold, ainsi que des tests des brèches en profondeur. En outre, un modeste programme d'exploration servira à tester des cibles hautement prometteuses le long du corridor du gisement interprété comme étant favorable en direction de Jack Rabbit, ainsi que le district Côté Gold dans son ensemble.

Dans la zone de Chibougamau, le forage à Nelligan consistera en une combinaison de forage d'expansion pour combler le manque d'information dans les ressources actuelles et en profondeur, et de forage de définition suivant les résultats de l'estimation mise à jour des ressources minérales en cours de réalisation. Le programme de forage de Monster Lake cible le prolongement des structures minéralisées aurifères actuelles afin d'accroître la base des ressources.

TÉLÉCONFÉRENCE

IAMGOLD diffusera ses résultats financiers et ses résultats d'exploitation du quatrième trimestre et de l'exercice complet 2024 après la fermeture des marchés le **jeudi 20 février 2025**. La haute direction tiendra une téléconférence pour discuter du rendement opérationnel et des résultats financiers le **vendredi 21 février 2025, à 8 h 30 (heure de l'Est)**.

La téléconférence sera accessible par webdiffusion en cliquant sur le lien dans la section « Events » du site Internet de la Société www.iamgold.com (lien vers la webdiffusion ci-dessous) ou au moyen des options suivantes :

Veuillez vous inscrire préalablement sur : [Chorus Call IAMGOLD Q4 Registration](#) (recommandé) – Après votre inscription, vous recevrez une invitation par courriel comportant les détails de connexion ainsi qu'un NIP unique. Cette option permet d'éviter l'opérateur et la file d'attente.

Sans frais (Amérique du Nord) : **1 844 763-8274**

À l'international : +1 647 484-8814

Webdiffusion : <https://event.choruscall.com/mediaframe/webcast.html?webcastid=XPFaOvPE>

La webdiffusion archivée en ligne sera disponible en accédant au site Internet de la Société à www.iamgold.com. Une rediffusion téléphonique sera disponible pendant un mois après la téléconférence en composant le numéro sans frais 1 855 669-9658 en Amérique du Nord ou +1 412 317-0088 ailleurs dans le monde en entrant le mot de passe : 9781811.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD est un producteur d'or de rang intermédiaire et un promoteur de projets établi au Canada qui possède des mines en exploitation en Amérique du Nord et en Afrique de l'Ouest. Côté Gold, une mine à grande échelle et à longue durée de vie, issue du partenariat entre la Société et Sumitomo Metal Mining Co. Ltd., devrait figurer parmi les plus grandes mines d'or en importance au Canada. De plus, la Société possède un éventail de projets d'exploration à des stades primaires et avancés dans des districts miniers à fort potentiel. La Société emploie environ 3 600 personnes et est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable en respectant des normes strictes en matière de protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance

(« ESG »), y compris son engagement Zéro Incident® dans tous les aspects de ses activités. Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG).

Personne-ressource IAMGOLD

Graeme Jennings, vice-président, Relations avec les investisseurs

Tél. : 416 360-4743 | Cellulaire : 416 388-6883

Sans frais : 1 888 464-9999

info@iamgold.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les renseignements contenus dans le présent communiqué de presse ou incorporés par renvoi, y compris les renseignements relatifs à la vision ou à la stratégie de la Société, au rendement financier ou opérationnel futurs de la Société et les autres déclarations exprimant les attentes ou les estimations de la direction concernant l'incidence ou le rendement futur, notamment les déclarations relatives aux perspectives et/ou à la mise en valeur et au développement des projets de la Société, autres que les déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement appelés ci-après les « énoncés prospectifs »), et ces énoncés prospectifs reposent sur des attentes, des estimations et des projections formulées à la date du présent communiqué de presse. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « chercher à », « poursuivre », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « projeter », « viser », « couvrir », « s'engager », « s'efforcer », « prospectif », « prédire », « maintenir », « se concentrer », « axer », « projeter », « prolonger », « potentiel », « sous réserve de », « futur », « prospectif », « susceptible », « objectifs », « occasions », « possibilités », « budget », « prévisions », « perspectives », « cibles », « prospectif », « probabilités », « prospects », « susceptible », « stratégie », « projet », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable.

Par exemple, les énoncés prospectifs comprennent ce qui suit : l'estimation des réserves et des ressources minérales et la réalisation de celle-ci ; le rendement opérationnel et financier, y compris les prévisions et les résultats réels de la Société quant à la production, les résultats relatifs aux facteurs ESG, les dépenses, les coûts en immobilisations et d'autres charges comme les dépenses d'exploration, y compris la charge d'amortissement et le taux d'imposition effectif ; la mise à jour du plan minier long terme, les hypothèses liées à l'accroissement des activités et autres paramètres de la mine Côté Gold, y compris les coûts d'exploitation ; la production prévue de la mine Côté Gold ; les avantages attendus des stratégies d'amélioration opérationnelle et d'atténuation des risques mises en œuvre ou à mettre en œuvre par la Société ; les activités de développement minier ; l'affectation du capital et des liquidités de la Société ; l'intention annoncée de racheter la participation cédée la mine Côté Gold ; la composition de l'éventail des actifs de la Société, y compris les mines en exploitation et les projets de mise en valeur et d'exploration ; la finalisation de la vente des actifs Bambouk ; les délais d'obtention des permis et la réception prévue des permis ; l'inflation, y compris l'inflation mondiale et les pressions inflationnistes ; les contraintes liées aux chaînes d'approvisionnement mondiales ; les projets de vérification environnementale, de biodiversité et de développement social ; les plans, les cibles, les propositions et les stratégies en matière de développement durable, y compris les données sur lesquelles la Société s'appuie obtenues de tierces parties, et leur mise en œuvre ; les engagements en matière de développement durable et leurs répercussions, y compris la vision « Zéro Incident® » de la Société ; les engagements en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre et les initiatives de décarbonation (p. ex., l'objectif provisoire d'atteindre une réduction absolue de 30 % des émissions des champs d'application 1 et 2 d'ici 2030) ; l'élaboration d'une norme de gestion de l'eau par la Société ; les engagements en matière de biodiversité ; les engagements liés à la performance sociale, y compris les engagements à promouvoir les relations avec les Autochtones ; la capacité à obtenir d'autres sources de produits de consommation de qualité comparable et selon des modalités raisonnables ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des entrepreneurs, les coûts de main-d'œuvre et d'autres répercussions sur la main-d'œuvre ; les effets des conditions météorologiques ; le cours futur de l'or et d'autres marchandises ; les taux de change et les fluctuations des monnaies ; les instruments financiers ; les stratégies de couverture ; les évaluations des pertes de valeur et les estimations des valeurs comptables des actifs ; les préoccupations relatives à la sécurité et la sûreté dans les territoires où la Société exerce ses activités et leurs répercussions sur son rendement opérationnel et financier et sur sa situation financière ; et la réglementation gouvernementale des activités d'exploitation minière (y compris la *Loi sur la concurrence* et la réglementation afférente à la lutte contre les changements climatiques).

La Société met en garde le lecteur que les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement soumises à des risques commerciaux, financiers, opérationnels et autres risques, à des incertitudes, à des éventualités et à d'autres facteurs, y compris ceux décrits ci-dessous, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs sont également fondés sur de nombreux facteurs et hypothèses importants, y compris ceux décrits dans le présent communiqué de presse, notamment en ce qui concerne les stratégies

commerciales actuelles et futures de la Société ; la capacité de dégager un rendement opérationnel tombant dans les fourchettes prévues ; la production et les flux de trésorerie futurs prévus ; la conjoncture locale et mondiale et l'environnement dans lequel la Société exercera ses activités ; le prix des métaux précieux, d'autres minéraux et d'autres marchandises clés ; les teneurs minérales prévues ; les taux de change internationaux ; les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation prévus ; ainsi que l'obtention des autorisations gouvernementales et autres autorisations requises et le moment auquel elles seront obtenues pour la construction des projets de la Société.

Les risques, incertitudes, imprévus et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit : la capacité de la Société à réaliser le rachat de la participation transférée dans la mine Côté Gold ; la capacité de la Société à réaliser la vente des actifs de Bambouk restants ; les stratégies d'affaires de la Société et sa capacité de les mettre en œuvre ; la capacité de la Société à réaliser les transactions en cours ; l'élaboration et l'exécution de stratégies visant à atteindre la vision et les cibles en développement durable de la Société ; les risques de sûreté, notamment les troubles civils, la guerre ou le terrorisme et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et des voies de transit de la Société en raison de ces risques de sûreté, en particulier au Burkina Faso et dans la région du Sahel où se situe la mine Essakane de la Société ; la disponibilité de la main-d'œuvre et d'entrepreneurs qualifiés ; la disponibilité des intrants clés pour les activités de la Société et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales ; la volatilité des titres de la Société ; les litiges ; les contestations de titres de propriété, particulièrement les titres de propriétés non mises en valeur ; les risques liés à la fermeture et à la réhabilitation des mines ; la gestion de certains actifs de la Société par d'autres sociétés ou partenaires de coentreprise ; l'absence d'assurance couvrant tous les risques associés aux activités d'une société minière ; les conditions géologiques inattendues ; la concurrence et la consolidation dans le secteur minier ; l'assujettissement considérable de la rentabilité de la Société à la situation et aux résultats de l'industrie minière dans son ensemble, et de l'industrie minière aurifère en particulier ; les fluctuations des cours mondiaux de l'or et d'autres marchandises utilisées dans le cadre des activités de la Société (notamment le diesel, le mazout et l'électricité) ; les risques juridiques, législatifs, politiques ou économiques et les nouveaux développements dans les territoires où la Société exerce ses activités ; les changements touchant les taxes et les impôts, y compris les régimes fiscaux miniers ; l'incapacité d'obtenir en temps voulu auprès des autorités les principaux permis, autorisations ou approbations nécessaires à l'exploration, à la mise en valeur, au développement ou à l'exploitation ; les difficultés opérationnelles ou techniques liées aux activités d'exploitation minière ou de développement, y compris les difficultés géotechniques et les défaillances majeures de l'équipement ; l'incapacité de la Société d'appliquer une hausse du cours de l'or excédant le plafond d'un tunnel de taux conclu dans le cadre de certains accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or ; la disponibilité du capital ; le niveau de liquidités et de ressources en capital ; l'accès aux marchés de capitaux et au financement ; le niveau d'endettement de la Société ; la capacité de la Société à satisfaire aux clauses restrictives de ses facilités de crédit ; les changements des taux d'intérêt ; les changements défavorables de la notation de crédit de la Société ; les choix de la Société en ce qui a trait à l'allocation du capital ; l'efficacité des efforts continus de la Société en matière de contrôle des coûts ; la capacité de la Société à exécuter les activités de réduction des risques et les mesures d'amélioration des activités ; la disponibilité d'actifs spécifiques pour répondre aux obligations contractuelles ; les risques liés aux entrepreneurs tiers, y compris la réduction du contrôle sur certains aspects des activités de la Société et/ou l'inexécution et/ou l'efficacité, par les entrepreneurs, de leurs obligations contractuelles ; les risques liés à la détention de dérivés ; les fluctuations des taux de change du dollar américain et d'autres monnaies ou des taux d'emprunt de l'or ; les contrôles des capitaux et des monnaies dans les territoires étrangers ; l'évaluation des valeurs comptables des actifs de la Société, y compris la possibilité permanente d'une dépréciation et/ou d'une perte de valeur importante de la valeur de ces actifs ; la nature spéculative de l'exploration et du développement, y compris les risques de diminution des quantités ou des teneurs des réserves ; l'éventuel besoin de réviser les estimations des réserves, des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en immobilisations et des coûts d'exploitation ; la présence de contenu nuisible dans les gisements de minerai, notamment l'argile et l'or grossier ; les inexactitudes dans les plans de durée de vie d'une mine ; l'incapacité à atteindre les objectifs opérationnels ; les défaillances de l'équipement ; les menaces à la sécurité des systèmes d'information et à la cybersécurité ; les lois et règlements régissant la protection de l'environnement (y compris la réduction des émissions de gaz à effet de serre et autres exigences concernant la décarbonation et l'incertitude entourant l'interprétation du projet de loi omnibus C-59 et les modifications connexes à la *Loi sur la concurrence* (Canada)) ; les relations avec le personnel et les conflits de travail ; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables ; le manque d'infrastructures fiables, y compris l'accès aux routes, aux ponts, aux sources d'énergie et à l'approvisionnement en eau ; les risques physiques et réglementaires liés au changement climatique ; les régimes climatiques imprévisibles et les conditions météorologiques difficiles aux sites miniers ; les perturbations causées par des événements météorologiques entraînant une productivité limitée ou nulle, comme les feux de forêt, les inondations, les chutes de neige abondantes, la mauvaise qualité de l'air et la chaleur et le froid extrêmes ; l'attraction et la rétention des talents clés et d'autre personnel qualifié ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des intrants miniers et la hausse des coûts connexes ; la possibilité que de nouvelles conventions collectives ou négociations collectives ne puissent pas être conclues selon des modalités raisonnables ; la capacité des entrepreneurs à achever les projets en temps voulu et selon des modalités acceptables ; la relation avec les communautés entourant les activités et les projets de la Société ; les droits ou les revendications des Autochtones ; l'exploitation minière illégale ; les éventuelles répercussions directes ou indirectes de facteurs externes sur les activités, y compris les maladies infectieuses ou autres urgences de santé publique ; et les risques inhérents à l'exploration, à la mise en valeur, au développement et aux activités minières en général. Veuillez consulter la notice annuelle ou le formulaire 40-F, qui se trouvent sur www.sedarplus.com et sur

www.sec.gov/edgar, pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est exposée et qui peuvent entraîner des écarts importants entre les résultats financiers, le rendement ou les accomplissements réels de la Société et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs.

Même si la Société a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne correspondent pas aux résultats anticipés, estimés ou prévus. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour publiquement ou à diffuser toute révision de ces énoncés prospectifs résultant de nouvelles informations, des événements futurs ou autres sauf si les lois l'exigent.